



**Association Syndicale Libre des hameaux de  
LA POINTE GENÈTE**  
Rond Point du Golf - 91190 - GIF SUR YVETTE

Octobre 2006

## Annexe : VELUX RAMBOUILLET

Concernant un vis-à-vis par velux sur une maison de type Rambouillet au quartier de la SALMOUILLE, un jugement récent a considéré comme non-conforme toute deuxième rangée de velux sur ce type de maison.

Ce jugement peut faire jurisprudence sur les maisons de types Rambouillet, Louisianne, Andelle, et Rochefort (ces trois derniers types ne sont pas présents à la Pointe Genète) de tout quartier...

Les nombreux velux déjà installés ne sont pas concernés par ce jugement.

L'interdiction de la deuxième rangée de velux sur les toitures figure dans le projet de PLU de Gif sur Yvette, elle fait l'objet de discussions qui pourraient aboutir à un compromis en particulier pour Chevy.

La commission architecture de l'ASL Chevy nous a fait parvenir ce message accompagné du plan ci-contre.

Il nous est demandé notre avis par quartier. Le bureau syndical de votre ASL de la Pointe Genète est a priori d'accord pour ce compromis.

*Toutefois si vous avez des arguments concernant cette affaire, en tant que voisin ou en tant que propriétaire d'une maison Rambouillet, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire part rapidement, si possible avant fin Octobre.*

Merci d'avance

Le Bureau de l'ASL Pointe Genète



**Association Syndicale Libre des hameaux de  
LA POINTE GENÈTE**  
*Rond Point du Golf - 91190 - GIF SUR YVETTE*

« Après plusieurs mois de réflexion et de consultation de nos architectes, nous vous proposons les solutions ci-jointes concernant la pose de velux en second niveau des **maisons types Rambouillet, Louisiane, Andelle et Rochefort**.

3 maisons type Rambouillet (Salmouille, Pte Genète, et Petites Garennes) ont déjà été modifiées selon le plan joint.

Nous pensons que le compromis trouvé entre l'interdiction totale de velux en second niveau et les solutions proposées est un bon compromis.

Vous voudrez bien nous dire si vous êtes prêts à voter une modification de notre CDC de façon à pérenniser les solutions proposées et ainsi éviter des actions judiciaires. »

**RAMBOUILLET**  
**Aménagement d'un second niveau de combles**



**NOTAS**

- 1) En variante : Les 6 velux peuvent être de dimensions 78 x 118.
- 2) Les velux d'extrémité centrés sur les fenêtres basses sont optionnels.